



Conseil de sécurité

Briefing : Maintien de la paix et la sécurité internationales [tolérance]

New York, le 14 juin 2024

Déclaration de la Suisse

Lue par Riccarda Chanda, Représentante permanente adjointe de la Suisse

Monsieur le Président,

Je remercie Alice Wairimu Nderitu, Conseillère spéciale pour la prévention du génocide, pour son intervention. La Suisse saisit l'occasion de cette réunion pour aborder une condition clé à la prévention des conflits et la consolidation de la paix : le respect et la réalisation des droits humains, qui incluent notamment la non-discrimination, la liberté d'expression, ainsi que la liberté de pensée, de conscience et de religion.

La cohésion sociale se construit grâce à la cohabitation des opinions, des convictions et des croyances. La tolérance est le ciment de toute société inclusive.

Inversement, l'intolérance, la discrimination, l'incitation à la haine et l'extrémisme violent, peuvent diviser voire rompre le lien social. L'appel à la tolérance est donc un appel à lutter contre la discrimination sous toutes ses formes, et à respecter la dignité de chaque être humain.

Cet appel est ancré dans un cadre juridique universel. La Déclaration universelle des droits de l'homme dispose que tous les êtres humains « naissent libres et égaux en dignité et en droits ». De cette disposition, découle l'interdiction de la discrimination inscrite dans plusieurs conventions internationales.

Monsieur le Président,

Les droits humains sont une condition sine qua non à la construction d'une paix durable. Ils sont notre rempart contre la déshumanisation, l'inégalité et l'injustice qui se trouvent souvent à l'origine des conflits violents.

Il n'est donc pas surprenant que les conflits armés se propagent dans le monde entier au moment même où les droits humains perdent du terrain. L'impunité des violations des droits humains constitue un risque majeur pour la paix et la sécurité.

Une étude récente du Fonds de consolidation de la paix le démontre une fois de plus, sur la base de cas concrets dans 45 pays : les droits humains et la consolidation de la paix se catalysent mutuellement.

L'étude confirme que l'attention portée aux droits humains contribue à identifier et régler les différends avant qu'ils n'éclatent en violences ; à s'attaquer aux causes profondes et à remédier aux inégalités structurelles. Elle indique aussi que l'action en faveur des droits des femmes et de leurs besoins socio-économiques est un puissant levier pour la paix. Et que l'autonomisation des femmes facilite l'accès à la justice pour les victimes de violences fondées sur le genre. A cet égard, l'étude montre que la lutte contre les discours de haine fondés sur le genre est essentielle pour promouvoir la participation des femmes. Selon l'étude, les discours de haine en général peuvent être un « précurseur » de pics de violence et de violations des droits humains à grande échelle.

Monsieur le Président,

La Suisse condamne fermement tous les discours de haine. Dans la lutte contre ce phénomène, le respect des droits humains, en particulier la liberté d'expression, doit être garanti. Toutes les voix, même les plus critiques, doivent pouvoir s'exprimer. La liberté d'expression, tout comme la liberté de religion et de conviction, favorisent des débats ouverts et honnêtes, pierre angulaire de toute société pluraliste, inclusive et pacifique. Elles créent un climat de confiance, indispensable à la prévention des conflits. Dans le même ordre d'idées, la tolérance et le respect de la dignité de tous les êtres humains ainsi que la protection des minorités sont indispensables pour que cette coexistence se réalise.

Comme le Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Volker Türk, l'a affirmé devant ce Conseil en mai 2023 : « Le plein respect des droits de l'homme est le meilleur antidote contre les inégalités, les griefs non réglés et l'exclusion. »

Agir pour les droits humains, c'est agir pour la paix. Agissons donc : En mettant fin à toute forme de discrimination. En garantissant la participation des femmes dans les décisions. Et, surtout, en plaçant les droits humains au cœur de la prévention et la consolidation de la paix.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Mr. President,

I would like to thank Alice Wairimu Nderitu, Special Adviser on the Prevention of Genocide, for her statement. Switzerland takes the opportunity of this meeting to address a key condition for conflict prevention and peace-building: the respect and fulfillment of human rights, which include non-discrimination, freedom of expression, as well as freedom of thought, conscience and religion.

Social cohesion is built on the cohabitation of opinions, convictions and beliefs. Tolerance is the cement of any inclusive society.

Conversely, intolerance, discrimination, incitement to hatred and violent extremism can divide or even break social bonds. The call for tolerance is therefore a call to fight against discrimination in all its forms, and to respect the dignity of every human being.

This call is rooted in a universal legal framework. The Universal Declaration of Human Rights states that all human beings "are born free and equal in dignity and rights". From this provision derives the prohibition of discrimination enshrined in several international conventions.

Mr. President,

Human rights are *a sine qua non* for building a lasting peace. They are our bulwark against the dehumanization, inequality and injustice that often lie at the root of violent conflict.

Hence, it's hardly surprising that armed conflicts are spreading around the world at the very time when human rights are losing ground. Impunity for human rights violations is a major risk to peace and security.

A recent study by the Peacebuilding Fund demonstrates once again, on the basis of concrete cases in 45 countries, that human rights and peacebuilding are mutually catalyzing.

The study confirms that focusing on human rights helps to identify and resolve disputes before they erupt into violence; to tackle root causes; and to remedy structural inequalities. It also shows that promoting women's rights and socio-economic needs is a powerful lever for peace. And that empowering women facilitates access to justice for victims of sexual- and gender-based violence. In this respect, the study demonstrates that combating gender-based hate speech is essential to promoting women's participation. Hate speech in general can be a "precursor" to spikes in violence and large-scale human rights violations, according to the study.

Mr. President,

Switzerland strongly condemns all forms of hate speech. In the fight against this phenomenon, respect for human rights, in particular freedom of expression, must be guaranteed. All voices, even the most

critical ones, must be able to express themselves. Freedom of expression, like freedom of religion and belief, fosters open and honest debate, the cornerstone of any pluralistic, inclusive and peaceful society. They create a climate of trust, which is essential for conflict prevention. In the same vein, tolerance and respect for the dignity of all human beings, and the protection of minorities, are essential if such a coexistence is to be achieved.

As the High Commissioner for Human Rights, Volker Türk, affirmed before this Council in May 2023: "Full compliance with human rights is the best antidote to inequalities, unaddressed grievances and exclusion."

To act for human rights is to act for peace. So, let's act: By putting an end to all forms of discrimination. By guaranteeing women's participation in decision-making. And, above all, by placing human rights at the heart of peace prevention and peacebuilding.

Thank you.